

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.10521 - ORANGE / PUBLICIS / VOILA

SECTION 1.2

Description de la concentration

L'Opération notifiée consiste en la création d'une entreprise commune (« **Voila** ») détenue conjointement par Publicis (par l'intermédiaire de sa filiale Multi Market Services France Holdings) et Orange (par l'intermédiaire de sa filiale Orange Participations), en vertu d'un Accord d'entreprise commune qui sera prochainement signé entre elles. Multi Market Services France Holdings et Orange Participations détiendront chacune 50 % des droits de vote de Voila.

Publicis, dont le siège social est situé en France (à Paris), est actif dans le secteur de la communication et de la publicité. À travers sa filiale PublicisLive France, détenue par Multi Market Services France Holdings, Publicis exerce une activité d'agence événementielle.

Orange, dont le siège social est situé en France (à Issy-Les-Moulineaux), est un opérateur de télécommunications. Orange fournit des solutions techniques (réseau et média) dédiées à l'organisation d'événements sportifs, institutionnels, professionnels ou médiatiques par le biais de son unité commerciale **Orange Events**.

Voila aura pour objet la commercialisation auprès de professionnels d'une plateforme *cloud* de production d'événements hybrides, accessible en mode *Software as a service* (SaaS).